

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Bibliothèque

La bibliothèque communale a ouvert 59 fois l'an dernier, en prêtant 299 livres adultes et 965 livres enfants. Le Conseil municipal remercie toute la commission qui a œuvré malgré les complications liées à la situation sanitaire.

Collecte d'habits

La maison Tell-TEX a récolté 5.74 tonnes d'habits au village l'an dernier. Nous remercions la population qui utilise le conteneur situé vers la fromagerie.

Elections fédérales 2023

Le Conseil municipal a répondu à une enquête de Jb.B au sujet de la participation aux prochaines élections fédérales en souhaitant viser un taux de participation de 50% dans la commune. Le taux avait atteint 40% en 2019.

PV

Le procès-verbal de l'assemblée municipale du 14.12.2020 a été ratifié après avoir été affiché et déposé 30 jours, sans qu'aucune opposition ne soit parvenue.

Règlement du cimetière

Le règlement du cimetière a été révisé et sera soumis à l'assemblée municipale du mois de juin prochain. La version actuelle date des années 1970 et nécessitait une mise à jour sur différents points afin de mieux coller à la pratique actuelle.

Incendie du 22 janvier : MERCI pour votre solidarité

Le Conseil municipal a été très touché par le drame qui a frappé la famille Wüthrich avec l'incendie de la maison et de la ferme. Heureusement, une chaîne de solidarité extraordinaire s'est mise en place et le relogement a pu être assuré au village.

Les dons en nature sont très largement suffisants à ce stade et permettront de meubler et équiper le logement pour les quatre personnes concernées, qui pourront ainsi s'installer dans un espace adéquat pendant les travaux de déblaiement et de reconstruction qui vont suivre. Il n'est donc plus nécessaire de proposer des dons en nature, mais toute contribution financière est bienvenue sur le compte bancaire de la commune, afin de pallier aux besoins qui se présenteront inévitablement. Il est en effet rare que tous les éléments sinistrés soient couverts en totalité par les assurances.

Pour mémoire, les dons peuvent être faits sur le compte

IBAN : CH54 0624 0020 1002 0130 6

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Au nom de : Municipalité de Cortébert, Case postale, 2607 Cortébert

Mention : « Solidarité incendie 22.01.2021 »

Le Conseil municipal et le secrétariat continueront d'assister la famille autant que nécessaire et des informations seront si nécessaire publiées sur le site www.cortebert.ch et le profil Facebook de la commune. A ce stade, le Conseil remercie chaleureusement les pompiers pour leur intervention très professionnelle, la police, le care team, les secouristes, les agriculteurs qui ont recueilli le bétail et tous les voisins qui ont prêté main forte lors de l'incendie et immédiatement après.

